





common law.





Objectifs et orientations scientifiques de la formation

Le LLM vise à former les professionnels cadres de la construction travaillant sur projets à l'international, et notamment les Contract Managers, à une gestion contractuelle opérationnelle efficace de ces projets.

Pour atteindre ces objectifs, une pédagogie interactive est privilégiée, avec des cours axés sur connaissances théoriques fortement nourris de nombreux exemples et cas pratiques.

Conditions d'accès

La formation sera ouverte aux professionnels de la construction (ingénieurs, juristes, acheteurs, assureurs, financeurs, etc.), Français comme Internationaux, souhaitant renforcer leurs compétences en gestion contractuelle de projets à l'international.

- Expérience significative à des positions de cadres / décisionnaires sur projets de construction demandée
- Sélection sur dossier
- · Nombre de places limité

Public et activités visés par le diplôme

Le public ciblé par ce diplôme sont les ingénieurs, juristes, architectes, acheteurs, financeurs, assureurs ou autres professionnels impliqués dans la gestion de contrats de construction internationaux.

Le LLM vise aussi à favoriser la mixité des profils, le partage des cultures – permettre à des opérationnels de sensibilité, formation et expérience différentes de travailler ensemble en compréhension mutuelle et complémentarité

Les activités visées sont celles d'un Contract Manager sur une opération de construction à l'international, nécessitant une véritable spécialisation notamment dans les domaines suivants:

- · Préparer et rédiger des contrats en ce domaine.
- · Gérer des contrats de construction
- · Gérer des contentieux.
- · Effectuer des transactions.







Programme

Module/ Session ID	PROGRAMME
1	Module 1 : Fondamentaux Prealables
1.1	Présentation des principales juridictions dans le monde (focus droit civil & common law), et leur mode de fonctionnement (actes / lois, règlements, role & organisation du judiciaire)
1.2	Acteurs de la construction – roles & responsabilités (MOA, Entrepreneur, sous-traitants, MOE & autres légalement imposés – bureaux de contrôle, etc)
1.3	Droit international privé (choix du droit applicable, clause de juridiction, conflits de lois et conflits de juridiction). Effets des dispositions d'ordre public.
1.4	Spécificités du droit public / administratif
2	Module 2 : Droit General des obligations
2.1	Introduction aux principaux modèles internationaux de contrats de construction – FIDIC, NEC, JCT, ICC, I Chem E, LOGIC
2.2	Droit des obligations – Responsabilités contractuelles et extra-contractuelles, standards de performance (moyens / résultat), forclusion et prescription, interprétation des termes du contrat – règles de droit
3	MODULE 3 : FAISABILITE DE L'OPERATION ET CONCLUSION DU CONTRAT
3.1	Faisabilité, développement d'un projet et étapes de conception
3.2	Identification & formalisation des risques projet
3.3	Allocation de risques & stratégie contractuelle, choix de types de contrat, innovations dans les modes de contractualisation (cf prix objectifs, alliances, etc), impact du financement projet, sujets compliance
3.4	Options & règles de passation de marchés
3.5	Formation d'un contrat – dispositions légales / Intention, Offre & acceptation, considération, hiérarchie des pièces contractuelles
3.6	Mise au point du contrat – éléments clés & récurrents
3.7	Cautionnement et Garanties

Module/ Session ID	PROGRAMME
4	MODULE 4 : DEROULEMENT DE L'OPERATION, EXECUTION DU CONTRAT
4.1	Modes d'association: co-traitance, sous-traitance – formalisation et responsabilités associées
4.2	Accès au chantier & emprises
4.3	Données du projet / conditions physiques de site
4.4 4.4a 4.4b	Gestion des communications entre les Parties / Gestion des interfaces / BIM Négociations en environnement international / interculturel Workshop (jeu de rôle en groupe) - Négociation sur un cas pratique
4.5	Définition du programme des travaux, procédures de suivi de l'avancement, accélération
4.6	Qualité des travaux – suivi, inspections, Assurance Qualité, tests & essais
4.7	Santé, Sécurité, Environnement pendant et après la construction
4.8	Gestion des modifications
4.9	Paiement – estimation & valorisation financière des travaux effectués en cours d'exécution du contrat, procédures de paiement et suivi
5	MODULE 5 : FIN DE L'OPERATION, RESPONSABILITES
5.1	Exceptions d'exécution (cf Force Majeure), suspension & résiliation
5.2	Réception, période de garantie & responsabilités (vices / défauts, retard – pénalités de retard vs LD's.)
5.3	Assurances – typologie et fonctionnement
6	module 6 : Gestion des reclamations & reglement des litiges
6.1	Non-contentieux – réclamation : causes & procédures
6.2	Techniques d'analyse et de valorisation des préjudices subis
6.3	Contentieux – procédures de résolutions de litiges – voies ADR (médiation, adjudication, arbitrage) et judiciaires / Voies d'exécution





Corps enseignant:



Charles Gijsbers Responsable du diplôme

Charles Gijsbers est professeur de droit privé à l'Université Panthéon-Assas.

Il dirige le Master de droit immobilier et de la construction et le Centre d'Etudes et de Recherche sur

la Construction et le Logement. Il est l'auteur de nombreuses publications sur le financement, les sûretés et le droit immobilier. Il anime de nombreuses conférences et formations, en France et à l'étranger, notamment auprès des notaires, avocats et entreprises.



Vincent Leloup

Co-fondateur et Directeur des Etudes

Vincent Leloup est Président du Comité Contrats de FIDIC, formateur et adjudicateur certifié FIDIC, et arbitre (FCIArb).

Fondateur et Associé du cabinet Exequatur, spécialisé dans la formation, le conseil et la résolution de litiges dans le secteur international de la construction, Vincent est de double cursus ingénieur (EUR ING, ENGREF, Agro Paris) et juriste en droit de la construction (MSc Construction Law & Dispute Resolution, King's College, Londres).

Vincent dispose d'une expérience de plus de 25 ans en entreprise travaux, puis en conseil et ingénierie, sur des projets à travers le monde.



Sophie Deis-Beauquesne Directrice Juridique

Vinci Energies

Sophie Deis-Beauquesne est directrice juridique au sein du groupe VINCI, leader mondial des concessions et de la construction.

Sophie est en charge de coordonner l'activité juridique pour VINCI Energies à l'international, intervenant principalement sur des projets de construction, qu'il s'agisse de leur structuration ou de leur exécution. Sophie dispose également d'une forte expertise en matière d'acquisition de sociétés dans le domaine de la construction.

Sophie a précédemment exercé en tant qu'avocat pour des cabinets d'avocats en France et en Asie, où elle a eu l'occasion d'ouvrir le bureau de Gide Loyrette Nouel à Hong Kong. Elle est titulaire d'un doctorat en droit français.



Guillaume Sauvaget Associé Cabinet PS Consulting

Guillaume est associé du cabinet de consultant et de règlement des différends dans le domaine de la construction - PS Consulting - où il agit en qualité de médiateur, membre de Comité de Règlement des

Différends (membre de la FIDIC President's List of Approved Dispute Adjudicators) et assiste les entreprises et maitres de l'ouvrage dans la qestion de leurs contrats.

Avant de rejoindre PS Consulting en 2016, Guillaume a été pendant plus de 25 ans juriste et directeur juridique pour des grandes entreprises dans le secteur de la construction en France et à l'international et a été basé aux États -Unis, en Fédération de Russie, en Afrique du Sud et en Europe centrale.

Guillaume est titulaire d'une Maîtrise en Droit de l'Université Paris II et d'un DESS en droit du commerce extérieure de l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne.



Diana Bowman Responsable Juridique Vinci Energies

Diana est Responsable Juridique chez VINCI Energies, filiale de VINCI, leader mondial dans les secteurs des concessions et de la construction, où elle est en charge des pré-contentieux, contentieux et arbitrages.

Avant de rejoindre VINCI, Diana était collaboratrice au sein du département Arbitrage International de White & Case LLP à Paris où elle a acquis une vaste expérience en arbitrage commercial et droit de la construction.

Diana est titulaire d'un Bachelor of Laws (avec mention) et d'un Bachelor of Arts (matière principale : français) de l'Université de Melbourne (Australie), ainsi que d'un LLM en droit français et européen de l'Université Paris I, Panthéon-Sorbonne. Elle possède la double nationalité (australienne et française) et est admise aux barreaux de Paris et de l'État Victoria.



Yasmine El Achkar Avocate – Cabinet White & Case

Yasmine El Achkar est avocat au barreau de Paris exerçant au sein du groupe d'arbitrage international du cabinet White & Case. Yasmine est titulaire d'un Master 2 en Global Business Law and Governance de l'Université Paris 1, ainsi que d'un Master 2 en

Contentieux, Arbitrage, et MARC de l'Université Paris II Panthéon-Assas.

Le domaine d'expertise de Yasmine est tourné vers l'arbitrage commercial, d'investissement, et de construction, ainsi que les procédures d'exécution devant les juridictions françaises.

Avant d'intégrer le cabinet White & Case, Yasmine a acquis une expérience en arbitrage international, contentieux, et droit international public dans plusieurs cabinets internationaux à Paris.





Corps enseignant:



Frédéric GillionAssocié
Cabinet Pinsent Masons

Frédéric Gillion est associé du bureau de Paris de Pinsent Masons où il dirige l'équipe Conseil et Contentieux en Droit de la Construction. Il conseille sur tous les aspects des projets de construction, y compris

dans les procédures DAB et d'arbitrage et ce, dans de nombreux secteurs (infrastructure de transport, traitement des eaux, et énergie). Qualifié en droit français et anglais, il bénéficie d'une grande expérience des contrats FIDIC et de leur utilisation dans les juridictions de droit civil. Frédéric figure au Who's Who Legal liste parmi les principaux avocats dans le domaine de la construction en France. Il est également inscrit sur la liste française des adjudicateurs FIDIC.



Stéphane Giraud Associé Dirigeant Plan J Consulting

Sur la base de son expérience d'Ingénieur dans le monde de la construction, Stéphane exerce en qualité de formateur, consultant, ainsi qu'en résolution de litiges. Stéphane est diplômé de l'école d'ingénieurs

'Arts & Métiers' et titulaire d'un Master of Business d'HEC (Paris, 1995). Il est expert en infrastructure hydraulique spécialisé dans la supervision de travaux avec plus de 25 ans d'expérience, sur des projets financés par des banques internationales. Il a travaillé en tant que chef de projet et directeur de projet pour de nombreux projets majeurs dans les pays émergents. Formateur certifié FIDIC (2012), et Adjudicateur FIDIC (2015).



Bruno Magnin Directeur Santé Sécurité Bouygues Bâtiment International

Ses domaines d'expertise sont

 Management sécurité santé: Déploiement d'une culture de sécurité, Responsabilisation des différents acteurs dans la maîtrise des risques et l'amélioration

des performances, Promotion de l'ergonomie comme levier de progrès (productivité et santé / sécurité). ·Systèmes de Management: Maîtrise des différents référentiels normatifs ISO, accompagnement des managers dans l'appropriation de leurs processus.

 Domaine de la Construction: Maîtrise des processus et des métiers liés à l'Entreprise Générale, Maîtrise des techniques de construction.



Louis Meunier Directeur des Assurances Vinci Energies

Louis Meunier est le Directeur des Assurances de VINCI Energies, filiale de VINCI, leader mondial dans les secteurs des concessions et de la construction. Sa pratique est principalement axée sur la mise en œuvre

de programmes d'assurance et la gestion des sinistres majeurs d'assurance pour les Entreprises de VINCI Energies dans le monde entier. Louis a précédemment travaillé comme Responsable des Assurances pour VINCI, sur de grands projets internationaux de construction et de concession. Il est titulaire d'un Master II en droit des assurances de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, et diplômé de l'Institut des Assurances de Paris.



François Muller Associé Cabinet Altana

Admis au barreau de Paris en 1999 après un Master 2 en Contentieux de droit public de l'Université de Paris I Panthéon Sorbonne et titulaire du diplôme de l'Institut de Droit Public des Affaires, François s'est tout

d'abord concentré sur des projets publics, avant d'élargir sa pratique à l'arbitrage commercial, principalement dans le secteur de l'ingénierie et de la construction. François est membre de l'Association Française de l'Arbitrage et du Comité Français de l'Arbitrage, impliqué dans les travaux du comité International Construction Projects de l'International Bar Association, et membre de la Dispute Resolution Board Foundation.



Charles Nairac Associé Cabinet White & Case

Charles Nairac est avocat associé au sein de l'équipe Arbitrage International de White & Case, basé à Paris. Il est reconnu dans tous les principaux classements de référence, tels que Chambers, Legal 500, Who's Who

Legal, International Who's Who of Construction Lawyers et GAR 100.Charles a obtenu un LL.B. de King's College à Londres. Il est titulaire d'une Maîtrise en Droit de l'Université de Paris I et d'un DEA en Droit International Privé de l'Université de Paris II. Il est membre du barreau de Paris. Avant de rejoindre White & Case en 2001, Charles Nairac a travaillé comme juriste dans une banque française à Singapour.





Corps enseignant:



Jim Perry Associé Cabinet PS Consulting

Jim Perry est membre du barreau de Washington DC et est titulaire d'un diplôme de Juris Doctor et d'un baccalauréat de sciences avec spécialisation géniecivil. Jim a été désigné à de nombreuses reprises

comme membre de « dispute boards » et de tribunaux arbitraux en Europe Centrale, Asie Centrale, Amérique Latine, Afrique, Asie du Sud-Est et Proche-Orient dans le domaine de la construction; il figure sur les listes des « Adjudicateurs » du Président de FIDIC et de Syntec-Ingénierie (France). Jim a aussi été désigné en qualité d'expert d'analyse des retards.



Erwan Robert Avocat Cabinet Reed Smith

Erwan Robert est Avocat collaborateur senior au sein du cabinet Reed Smith LLP à Paris.

Erwan conseille des clients français et étrangers intervenant dans le domaine de l'Energie et des Ressources Naturelles en matière de construction internationale. Il intervient tant au stade précontentieux – conseil durant le projet sur la gestion contractuelle, la gestion des réclamations, devant les DAB et adjudicateurs – qu'au stade contentieux en représentant les clients dans des procédures d'arbitrage.



Peter Rosher Associé Cabinet Reed Smith

Peter Rosher est un avocat associé franco-anglais au sein du cabinet Reed Smith, spécialisé en arbitrage international. Peter conseille dans les domaines de l'énergie, de la construction et des infrastructures en

particulier en Afrique, en Asie et au Moyen-Orient. Il est reconnu dans tous les principaux classements de références (Chambers, Legal 500, GAR). Il est sollicité en tant qu'arbitre. Peter a publié de nombreux articles et enseigne au sein de l'Ecole de Droit Sciences Po. Peter est titulaire d'une Maîtrise de droit de la construction et de l'arbitrage obtenue au King's College de Londres.



Christopher Seppälä
Partner of Counsel
Cabinet White & Case

Christopher Seppälä est Partner of Counsel au sein de l'équipe Arbitrage International de White & Case, basé à Paris. Il est Conseiller Juridique du Comité des Contrats de la FIDIC et a été Vice-President Emérite de

la Cour Internationale d'Arbitrage de la CCI, ainsi que Conseiller Juridique (et Membre) du Groupe de Travail de la FIDIC ayant préparé les trois modèles de contrats de construction pour les grands ouvrages (livres "Rouge", "Jaune" et "Argent"), publiés en 1999.Membre des barreaux de New York et Paris, il est titulaire d'un BA de l'Université de Harvard et d'un JD de la Columbia Law School.



Christophe Sergeant
Chef de Pôle, Direction Juridique Energies
EDF SA

Christophe Sergeant est un juriste d'entreprise avec une éducation en droit anglais et en droit français. Christophe a rejoint Electricité de France en 1994 en qualité de juriste à l'international. Il y acquiert

une solide expérience dans le domaine des contrats industriels et de financement principalement pour des projets de production d'électricité. Christophe anime actuellement un pôle juridique en droit des affaires qui traite notamment de problématiques de construction pour des opérations d'EDF en France et à l'international. Titulaire d'un LLM (université de Londres), d'un certificat de droit anglais (université de Warwick) et d'une Maîtrise en droit (université de Lille II).



Geoffrey Smith Associé Cabinet PS Consulting

Geoffrey Smith est associé chez PS Consulting à Paris. Il est Ingénieur Génie Civil et Avocat au Barreau de l'Angleterre et Pays du Galles, Médiateur Accrédité, « Fellow of the Institution of Civil Engineers », « Fellow

of the Chartered Institute of Arbitrators », diplômé en comptabilité et finance. Il est membre de la liste du Président de FIDIC des Adjudicateurs Accrédités et Membre de la liste française des Adjudicateurs FIDIC. Il a près de 40 ans d'expérience à l'export sur des grands projets partout en Asie, Afrique et Europe, en tant que Gestionnaire de Contrat, Juriste, Médiateur, Membre de « Dispute Board », Arbitre, Conseil ou témoin expert.





Organisation des enseignements

Le cursus se déroule sur un an, à Paris. Environ 161 heures d'enseignement. Les cours sont organisés en sessions de trois jours par mois de Septembre à Juin, avec examens en Février et Juin. Les enseignements sont réalisés en langue anglaise. Ils combinent un volet académique/théorique, appuyé par des exemples concrets de projets internationaux, et des mises en situation des participants (exercices, jeux de rôle).

Après 2 Modules dédiés aux cadres légaux gouvernant les contrats de construction dans les principales juridictions dans le monde, le programme suit la ligne de vie du contrat de manière opérationnelle et pratique, de sa préparation, son acquisition, sa formation jusqu'à son exécution puis bonne fin. Dans chaque module les tendances internationales seront étudiées, et de nombreuses références aux modèles standards de contrats internationaux, tels que FIDIC entre autres, permettront aux participants de bénéficier d'une vue complète sur les meilleures pratiques internationales en matière de gestion de contrats de construction.

Possibilité d'enseignement en ligne

Un parcours en ligne est proposé à toute personne empêchée de suivre les enseignements à Paris. Il se déroule via une plateforme d'enseignement à distance où seront regroupés tous les documents de travail et toute l'information requise concernant le diplôme.

Les examens se déroulent à Paris, ou dans les locaux relevant des institutions Françaises à l'étranger (sous certaines réserves, nous consulter).

Le candidat inscrit en parcours en ligne suivra les enseignements en direct aux dates prévues pour les séances en présentiel. Le candidat en ligne a la possibilité de participer par écrit (questions, etc.) pendant la séance. Les candidats affectés par un décalage horaire important par rapport à l'heure de Paris ont aussi la possibilité de consulter les séances en différé.

Renseignements & inscription:

Mme Marion Fritsch – Coordinatrice du diplôme – marion.fritsch@u-paris2.fr Centre de Formation Permanente (CFP) de l'Université Paris II – 4 rue Blaise Desgoffes 75006 Paris - 01 53 63 53 44

Mr. Vincent Leloup – Directeur des Etudes – vincent.leloup@exequatur.pro

